

Acte de nomination n° 2025- 405

Vu l'instruction n° 05-042-M9-R du 30 septembre 2005 relative aux régies de recettes et régies d'avances des établissements publics nationaux et des établissements publics locaux d'enseignement d'avances et des régisseurs de recettes,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics,

Vu l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics,

Vu l'arrêté n° 2025- en date du 22 septembre 2025 instituant une régie auprès de la Direction des Relations Internationales (DRI),

ARTICLE 1 : Mme Laura DUBOIS est nommée régisseuse de la régie permanente de recettes avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'arrêté de création de la régie.

ARTICLE 2 : En cas d'absence pour maladie, congé, ou tout autre empêchement exceptionnel, Mme Laura DUBOIS sera remplacée par M. Mohamed-Rabee ABO.

ARTICLE 3 : La régisseuse est conformément à la réglementation en vigueur responsable de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'il recueille ou qui lui sont avancés par les comptables publics, du maniement des fonds et des mouvements du compte de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que de la tenue de la comptabilité des opérations.

Certifié exécutoire

A Lyon, le 29 septembre 2025

Le Directeur Général
des Services



Philippe HUTHWOHL

Pour agrément,
L'Agent Comptable

Déborah JACOB

Pour acceptation,
La régisseuse

Laura DUBOIS

Campus Berges du Rhône
18 quai Claude Bernard F69365 Lyon Cedex 07